

Nécrologie : "le colonel Camille Decoppet..."

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **70 (1925)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est pourquoi il y aura lieu de suivre très attentivement les dispositions pratiques qui résulteront dans l'armée de l'adoption de cette loi. Telle qu'elle se présente, elle n'en constitue pas moins un pas nouveau vers l'organisation d'une armée de bataille faite de la masse des réserves. Sommes-nous dans la bonne voie ?...

NÉCROLOGIE

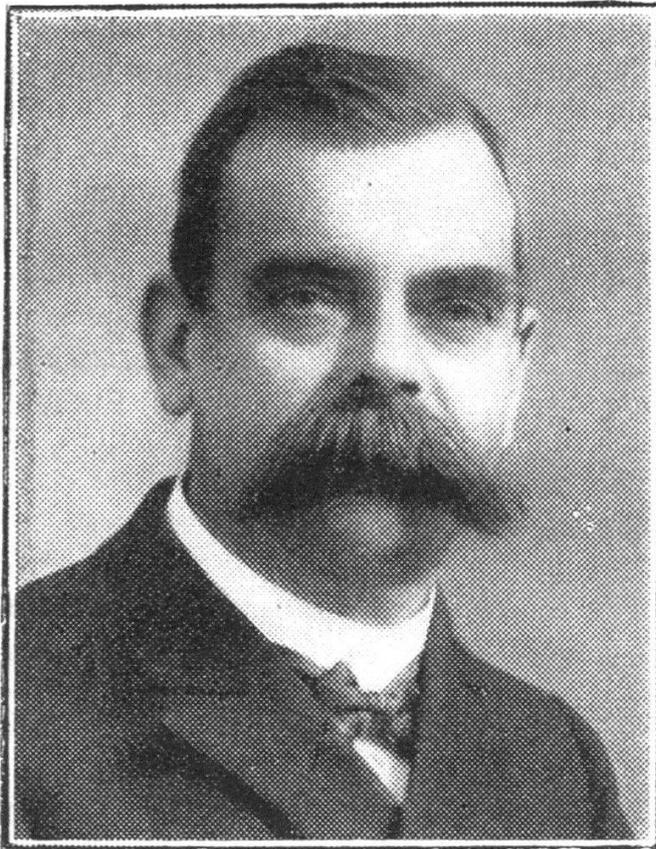
Le colonel Camille Decoppet. — Trop tardivement pour qu'il nous ait été possible de la commenter dans la livraison de janvier, la nouvelle nous est parvenue de la mort du colonel Camille Decoppet, ancien président de la Confédération. Quoique sa carrière ait été essentiellement celle d'un homme politique, et que, dans l'armée, il ne soit pas sorti, jusqu'au commandement d'un régiment d'infanterie, de la filière habituelle de l'avancement, il a joué un rôle de premier plan en remplissant, pendant toute la durée de la guerre européenne, les fonctions de chef du Département militaire fédéral.

Les circonstances l'y ont conduit plus que ses désirs, et probablement même malgré un désir contraire. La rotation des portefeuilles et de la présidence du Conseil fédéral le chargea provisoirement, le 1er janvier 1914, du Département militaire dont le colonel Hoffmann avait été jusque-là le titulaire. La guerre étant survenue le 1^{er} août, il demeura en fonctions jusqu'à 1919. On ne change pas l'attelage au milieu du gué.

Sa position de Romand administrateur d'une armée dont les principaux chefs étaient fortement imbus de la conviction de la supériorité et de la victoire germaniques, et n'auraient pu que difficilement n'en pas être influencés, était délicate. Seul aussi, il représentait l'élément romand au Conseil fédéral, où M. Hoffmann, de tempérament très germain d'Empire, exerçait une autorité souvent prépondérante. A cette époque, on lui a vivement reproché, dans nos contrées de la Suisse occidentale, de ne pas marquer une énergie et une volonté plus manifestantes. Sa présidence de la Confédération, en 1916, en a souffert ; elle n'a pas bénéficié de cet accord sympathique qui règne généralement entre le plus haut magistrat de la Confédération et les populations de son canton d'origine.

Probablement y a-t-il eu exagération dans le déchaînement des reproches. Ce que l'on peut affirmer, c'est que le colonel Decoppet s'est employé consciencieusement à remplir ses attributions de pourvoyeur de l'armée au service du commandement en chef. Il a

mis toute son intelligence lucide, toutes ses qualités administratives et toute son activité à accomplir la grave et difficile tâche qui lui incombait. Et dans les conjonctures délicates où se trouvait la Suisse, et où lui-même, personnellement, se trouvait, il a rendu à l'armée et au pays des services qui lui ont mérité la reconnaissance générale.



Le colonel Camille Decoppet.

Avant ces années difficiles, il avait apporté, dans les divers postes du commandement qu'il occupa, les mêmes qualités de clarté et d'intelligence, avec, en outre, un esprit de camaraderie et d'amitié dont ses contemporains conservent le souvenir.

Le général Ulrich Wille. — A quinze jours d'intervalle, le général Wille a suivi dans la tombe le chef du Département militaire fédéral. Ainsi ont disparu, presque côte à côte, les deux collaborateurs au commandement en chef et à la direction administrative suprême de l'armée pendant la crise de 1914 à 1918.

Nous sommes encore si près des événements qui ont agité notre opinion publique à cette époque, et le rôle qu'y a tenu le général Wille a été si vivement critiqué par les uns, si complètement loué